

Actualités

De Harville à Sompheu

Décembre 2021,

Numéro 27



Nous contacter :

☎ : 03.29.90.70.44

✉ : mairie@sampigny.fr

Retrouvez-nous sur le site internet de la commune :

www.sampigny.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Édito de Dolores LALLEMENT 2^{ème} maire-adjointe.

Après une année chaotique, 2021 se termine. La pandémie de la Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans et nous sommes obligés de nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Grâce à votre implication et à nos associations, qui sont toujours présentes, nous avons réussi à assurer nos manifestations tant appréciées (14 Juillet, repas des aînés, marché de Noël, St Nicolas).

Je tiens à vous remercier de votre participation et surtout continuez à prendre bien soin de vous.

Je profite donc de cette occasion pour vous souhaiter à tous au nom de M. le Maire, du Conseil municipal et de moi-même de merveilleuses fêtes de fin d'année.

NOËL c'est la fête des enfants ;

NOËL c'est la fête de la joie et du bonheur partagé ;

NOËL c'est également la fête de l'amitié.

DOLORES LALLEMENT



Les vœux du maire étaient prévus initialement le 14 janvier à la salle Mariette VAUTRIN.

Le contexte sanitaire nous oblige à annuler, toutefois toujours désireux de vous faire partager nos études, travaux, projets et animations, nous ferons cette réunion dès que cela nous sera permis.



❖ **Naissance**

Luce COLLIGNON né le 13 Novembre 2021

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue au bébé.

❖ **Décès :**

Marie CHAUDELET décédée le 11 Novembre 2021

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 28 octobre 2021

➤ **Vente et achats de terrain**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du sentier qui monte vers le château et du terrain amené à recevoir les HLM pour personnes âgées :

Le maire propose de vendre 74 M2 à M. Francis VANIER (1480.00€) ;

-De modifier la parcelle de M. GENIN et de lui acheter 2 m2(12M2) ;

-D'acheter la parcelle AB148 à Mme PAPAURÉ (350€) ;

-D'acheter la parcelle AB149 à M. FIDELI (350€) ;

-D'échanger 67 M2 de terrain à M. Cédric MILLOT contre la parcelle AB150

Le conseil vote oui à l'unanimité sauf M. VANIER qui s'abstient pour l'achat de sa parcelle.

➤ **Subvention : SAMPY'RUN**

Le maire propose de subventionner SAMPY'RUN à hauteur de 50.00€ suite à son action pour Octobre rose.

Le conseil vote oui à l'unanimité

Conseil municipal du 14 décembre 2021

➤ **Complément de sonorisation salle Mariette VAUTRIN**

Le maire propose le devis de la société DSE pour compléter la sonorisation de la salle par des micros adaptables sur le pupitre. Coût 743.31 HT

Le conseil vote oui à l'unanimité.

➤ **Horaire des employés**

La loi du 6 août 2019 précise que les agents communaux à temps plein doivent bien effectuer 35 heures par semaine. Le conseil municipal doit appliquer cette loi, ce qui, toutefois, est déjà le cas.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

➤ **Marché de la salle polyvalente Mariette VAUTRIN**

Suite aux études de sol, des plus-values sont à prévoir dans le lot maçonnerie :7128€HT
Pour la poutre BA du hangar de rangement dont la couverture n'a pas pu être accroché au mur de la salle et 3 166.5€ HT pour les fondations du dojo.
Par contre le lot couverture bénéficie de fait d'une moins-value de 6 300€ HT.
Ces modifications ne modifient pas l'estimation globale du Marché.
Le conseil vote oui à l'unanimité.

➤ **ONF**

M. Christophe DÉGOUTIN, notre technicien forestier territorial nous communique les points de RDV à donner aux services de secours en cas d'accident en forêt.

Pour les affouagistes : SAMPIGNY PRF552246 lieudit « la tuilerie ».

Pour les agents communaux : SAMPIGNY 552240 lieudit « les fosses »

Par ailleurs, M. Claude MAILLOT, Maire adjoint propose que les garants pour les affouages soient : Claude MAILLOT, Jean Luc HARSCH et Philippe ROUVET.

L'ONF propose de couper les arbres malades dans les coupes 26,27,28,29,33,36,41,42,43,45,et 46

Le conseil vote oui à l'unanimité.

➤ **Mercredi récréatif**

Le maire explique que le nombre d'enfants inscrits au plan mercredi (-7) ne permet pas de continuer cette activité sous cette forme. Après contact avec les services Jeunesses et sports, il s'avère que, en dessous de 7 inscriptions la mairie peut organiser un accueil sans encadrement spécialisé, une ou un employé communal est de droit compétent.

Le maire propose donc de faire perdurer cette action les mercredis sous cette forme et de facturer 10€ la journée et 6€ la demi-journée (repas sorti du sac).

Cette activité sera associée aux activités du RAM et du musée Poincaré à chaque fois que ce sera possible.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

Parking rue Abbé Laurent

Les travaux réalisés par notre équipe : la création du parking rue Abbé Laurent.

450 M³ de terre ont été retirés et distribués gratuitement aux Sampignolais qui en ont demandés et 150 M³ de calcaire soit une épaisseur de 50cm ont été mis en place et compactés. Ce parking servira aux habitants de la rue Abbé Laurent bien entendu, mais aussi aux personnes qui rendront visite aux personnes âgées qui seront logées dans les HLM prévus dans la partie supérieure du terrain. Pour se faire, un escalier sera créé, il reliera le parking au parc arboré situé au-dessus. Ces travaux seront réalisés en même temps que la réfection des lavoirs.



Fin décembre, les arbres qui auraient gêné les constructions neuves ont été abattus, début janvier, nous avons rendez-vous avec l'architecte des HLM pour définir l'implantation des maisons. Ensuite le terrain sera à nouveau arboré avec des fruitiers de basse tige.

Le Ginkgo biloba

Un Ginkgo biloba va remplacer symboliquement le tilleul planté devant la salle polyvalente, dont les racines commencent à effleurer les fondations. A la place de ce tilleul, le dojo va sortir de terre prochainement.

A noter que le 17 février 2022 l'évêque de la Meuse procèdera à la bénédiction de ce Ginkgo biloba avant de visiter la mairie de Sampigny.



POURQUOI UN GINKGO BILOBA ?

Le Ginkgo biloba, ou arbre aux 40 écus, est un arbre d'ornement très apprécié en automne pour son superbe feuillage jaune doré. Il est très rustique, peu exigeant et résiste presque à tout : un arbre « en or » !

Le ginkgo biloba (famille des ginkgoaceae, dont il est l'unique représentant) est un arbre originaire de Chine, qui a des origines très anciennes : on lui accorde souvent le statut d'arbre fossile » (expression cependant bien exagérée !).

Il est classé parmi les **conifères** en dépit de son feuillage caduc qui ne ressemble aucunement à celui de ses congénères : les feuilles en éventail, souples et portées par un long pétiole, sont vert vif au printemps et en été, avant de prendre une somptueuse couleur jaune d'or à l'automne (ce qui a valu au ginkgo le nom « arbre aux 40 écus »).

La longévité du Ginkgo est exceptionnelle : dans son milieu naturel d'origine, il peut vivre 4000 ans. Il est extraordinairement résistant : **pollution** (il est ainsi très utilisé en **ville**), maladies, parasites, rien ne l'inquiète ; un ginkgo biloba a d'ailleurs survécu à la bombe atomique d'Hiroshima, alors que toute autre forme de vie alentour avait été détruite. Cet arbre a donc toute sa place dans notre village, en particulier dans les actions de biodiversité que nous menons actuellement.



Dernière minute, travaux de voirie.

La Codecom vient de retenir l'entreprise COLAS pour effectuer les travaux de voirie dans les 19 communes concernées.

Pour Sampigny, seront donc remis en état dans les prochaines semaines : la rue du Parc et le chemin des Koeurs en montant vers le château.

Nous avons demandé également la réfection de la rue devant l'église, celle-ci faisant partie de la tranche optionnelle.

Contrat signé avec Mme la Préfète.

Après 4 années passées à la mairie en qualité d'abord de stagiaire, puis d'apprenti, Quentin Bisard a signé en septembre un contrat « parcours emploi compétence ». Particularité, ce contrat a été signé en présence de Madame la Préfète et de sa main, lors de l'inauguration rue Colson à Commercy des nouveaux locaux de la mission locale Sud-Meuse. Monsieur Michel Viard, président de ce service a ainsi voulu montrer le travail réalisé par la Mairie de Sampigny dans le cadre des aides à l'emploi des jeunes. Madame la Préfète a insisté sur la nécessité pour l'Etat de s'appuyer sur les Collectivités territoriales et nous vivement remerciés pour notre implication dans ce dispositif qui permet en Meuse d'accompagner 1000 jeunes



Distinction

Nous avons reçu le 25 novembre à Lunéville une 3^{ème} libellule qui récompense le travail réalisé sur la commune depuis 7 ans dans le but de préserver la diversité et d'avoir une manière raisonnée de travailler pour la nature. Jean-Marc et Quentin ont participé à cette remise de récompense que nos agents méritaient amplement suite à la qualité de leur travail.



Départ

Au 1^{er} octobre 2021, Monsieur Gilles GUILLET a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 10 ans de bons et loyaux services.

Durant toutes ces années, Gilles s'est particulièrement investi dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement de la commune.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



Rencontres avec les élus et un ministre.



Le 17 novembre rencontre à Paris avec Monsieur Franck Menonville, sénateur de la Meuse et Conseiller régional. Ce fut l'occasion de lui rappeler que la réglementation nationale qui gère les terrains à bâtir devait pouvoir être adaptable au niveau local. Nous lui avons expliqué que, grâce à la venue de Safran à Commercy qui a créé 400 emplois, et autant d'emplois induits, Sampigny allait bientôt se trouver en manque de terrains à bâtir, ce qui est un comble quand on sait que le Département se dépeuple d'année en année. Il nous a dit être au courant du problème et verrait comment trouver des solutions.

Le 22 novembre, Monsieur le Député Bertrand Pancher était l'hôte de la Mairie pour une réunion de travail et un tour d'horizon sur les dossiers en cours. Le Maire, François Vuillaume l'a informé des nombreuses subventions d'investissement reçues ou à recevoir pour la salle Mariette Vautrin, les sentiers pédagogiques et du château Poincaré, la rénovation des lavoirs et bientôt la création de 6 logements HLM qui seront attribués en priorité aux personnes âgées. Il lui a été expliqué comment, ce parc de 41 ares, acheté par la mairie à Monsieur Jacquinot, allait devenir un lieu de vie et de convivialité pour nos anciens. Delphine Paillardin lui a également présenté une synthèse du budget communal qu'il n'a pas manqué de complimenter.



Le 8 décembre, l'Association des maires de Meuse organisait son Assemblée générale à Sampigny. A cette occasion son Président Monsieur Fillon avait invité Madame la Préfète, les parlementaires et Monsieur Marc Fesnau, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne. Là encore, le ministre fut interpellé par plusieurs maires, dont le vôtre, pour l'informer de la réglementation sur les droits à construire instituée à Paris sans concertation réelle avec la ruralité. Le ministre nous a écoutés et a semblé nous entendre, à suivre...

La crèche de Noël dans l'église



Comme tous les ans, le comité paroissial a installé sa magnifique crèche devant le grand autel de notre église. Félicitations aux bénévoles qui œuvrent pour le maintien de cette tradition religieuse. A quelques mètres de ces belles statues, les rois mages attendent sagement le 6 janvier pour rejoindre l'enfant roi.

Entreprises à Sampigny

Nous avons décidé de vous présenter à chaque nouveau numéro des entreprises ou des commerces actuels du village. Cette fois-ci nous vous présentons Nicolas BASTIEN.

Nicolas BASTIEN

Paysagiste

8 rue de la Motte

Installé à Sampigny depuis Septembre,
Création et aménagement des espaces
verts.

Tel :06 19 26 40 81

FB : BASTIEN Nicolas contact

Travail au château Poincaré

- Réfection fontaine de la grotte
- Récupérateur d'eau
- Jardin pédagogique en liaison avec M. RABINEAU



Chasse dans la forêt

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Meuse

Du 19 septembre 2021 à 8h00 au 28 février 2022 à 17h30.



Les affouagistes, promeneurs et sportifs renseignez-vous ; un calendrier a été établi par les sociétés de chasse. Ils sont à votre disposition en mairie, merci de respecter ces jours de chasse pour éviter tout accident.

La chasse est utile pour l'équilibre de la forêt (gibiers, sylviculture....).

La survie de notre forêt en dépend.

Rappel de la réglementation préfectorale

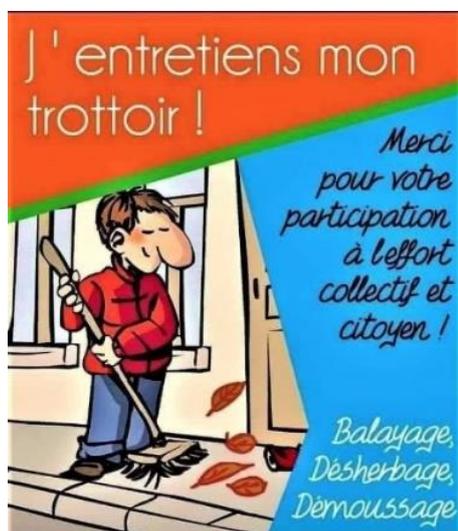
- Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires.

Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme !!!

- Par ailleurs nous sommes obligés de rappeler une fois encore que les branches d'arbres et les lierres qui dépassent les clôtures doivent être taillés par leur propriétaire.



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"
Règlement sanitaire départemental (art.32)

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune, conformément à la réglementation, n'utilise plus de dés herbant. Merci donc, de bien vouloir entretenir vos devants de maison comme prévu par la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014.

- Arrêté préfectoral N°2004-1411 en date du 22/06/2004
Tout feu est interdit du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année dans le département de la Meuse à une distance inférieure à 100 mètres des routes, 20 mètres des chemins et 200 mètres des habitations.

Petit rappel...

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, nous vous demandons d'être vigilant auprès de vos amis à quatre pattes. *Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!*

Il n'y a pas de petits papiers

Il n'y a pas de petits mégots

Il n'y a pas de petites crottes

**IL N'Y A PAS DE PETITES
INCIVILITÉS !**



**RAPPEL : Des canisacs sont distribués
gratuitement à la Mairie**

Mon humain
est propre et bien élevé.



Il ramasse mes



AMELIORATION DE L'HABITAT :

Des subventions exceptionnelles pour financer vos travaux

Depuis le 11 décembre 2017, la Communauté de Communes du Sammiellois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façades.

Sous conditions, l'OPAH aide les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Les aides de base varient de 35% à 50% du montant des travaux HT, avec des plafonds de dépenses, auxquelles s'ajoutent des primes (Etat, Département, Communauté de Communes et Région), qui toutes cumulées peuvent couvrir jusqu'à 80% des projets.

Elle aide aussi les propriétaires bailleurs désireux de rénover un logement mis en location dans certaines communes. Dans ce cas, il n'y a pas de plafond de ressources, mais d'autres conditions à étudier.

Pour vérifier votre éligibilité et le cas échéant bénéficier des avantages mis en place, n'hésitez pas à contacter le CMAL (Centre meusien d'amélioration du logement) qui tient des permanences régulièrement.

Le CMAL est chargé de vous aider, gratuitement et sans engagement, à tous les stades de vos démarches : informations, conseils, calcul des gains énergétiques, aide à la constitution des dossiers, etc. **03.29.79.23.10**



La mairie et la Codecom subventionnent vos façades.

Vous pouvez recevoir jusqu'à 37,5% de subvention, soit 25% de la Codecom et 12,5% de la mairie pour ravalier vos façades visibles de la rue. Le dépôt d'une Déclaration préalable de travaux est nécessaire avant tout commencement.

Vous pouvez venir prendre plus de renseignements en mairie.

Permanences conciliateur de justice et assistante sociale

ASSISTANTE SOCIALE (sur RDV) 03.29.89.12.82	CONCILIATEUR DE JUSTICE
Vendredi 21 janvier 2022	Monsieur Arnaud CHALLA BELVAL Conciliateur de justice des cantons de Belleville-sur -Meuse et de DIEUE-sur Meuse Tribunal judiciaire de VERDUN – place Saint PAUL 55100 VERDUN 03.29.86.14.05 Mail Arnaud challan-belval@conciliateurdejustice.fr <u>MISSION LOCALE</u> 1 ^{er} jeudi du mois de 14h00 à 17h00 Sur RDV Téléphone ; 03.29.91.07.07
Vendredi 25 février 2022	
Vendredi 18 mars 2022	
Vendredi 29 avril 2022	
Vendredi 20 mai 2022	
Vendredi 17 juin 2022	
Vendredi 16 septembre 2022	
Vendredi 21 octobre 2022	
Vendredi 18 novembre 2022	
Vendredi 16 décembre 2022	

Informations directes par mail



Pour toutes informations (ex : travaux, coupures d'eau, chats perdus, Covid, informations sur les crues etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.

Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante : ou venir chercher une fiche information en Mairie.

Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée

Notre page Facebook est réactivée : Mairie de Sampigny.

Notre site ; www.sampigny.fr

N'hésitez pas à nous suivre.



ELECTIONS 2022

Dates de l'élection du président de la République

L'élection du président de la République se déroulera :

- Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- Le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Dates des élections législatives

- Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle.

Pour tout renseignement rendez-vous sur le site ;
service-public.fr

Recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour qu'ils effectuent leur journée défense et citoyenneté (JDC).

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile



Musée départemental Raymond Poincaré



Adresse : 6-12 Rue du Château, 55300
Sampigny

Téléphone : 03.29.90.70.50

Facebook : Musée Raymond Poincaré

Site : <http://www.musees-meuse.fr/>

ADRESSES UTILES

Horaires mairie

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h30
Le samedi ; 9h00-12h00

CODECOM ST MIHIEL

Place des Moines
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 19 02

Gendarmerie ST MIHIEL

15 avenue de la 40ème Division
55300 Saint-Mihiel
Ouvert le Dimanche
03.29.89.00.41

Trésorerie de Saint-Mihiel

BP 10
Avenue de la libération
55300 Saint-Michel
03.29.89.01.26
Du Lundi au Mardi :08h30 à 12h00
13h30 à 15h30
Le jeudi 08h30 à 12 h 00
13h30 à 15h30

Piscine de Saint Mihiel

Avenue du Général de Gaulle
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 05 65

Liens Utiles

- www.meuse.fr | Conseil départemental de la Meuse
- www.lorraine.eu | Conseil régional de Lorraine
- www.meuse.cci.fr | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Meuse
- www.lorraine.cci.fr | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Lorraine
- <http://otsisaintmihiel.e-monsite.com/> | Office du Tourisme du Pays de Saint-Mihiel

Horaires Agence Postale

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h00
Le samedi ; 9h00-11h30

PREFECTURE DE LA MEUSE

40 Rue du Bourg
55000 Bar-le-Duc
03 29 77 55 55

Permanences assistante sociale

Saint-Mihiel ; 03.29.89.12.82

L'Agence Postale de SAMPIGNY

03.29.90.02.82

Monsieur Michel COLLIGNON

Correspondant à l'Est Républicain.
Tél : 06 86 96 22 64.
Mail : vadonsamy@yahoo.fr.

Déchetterie de St MIHIEL

Route de Bar le Duc
55300 Chauvencourt
03 29 90 91 73

Heures d'ouverture :

Hiver (du 01/10 au 31/03) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H et 14H 18H
- Vendredi : 14H 18H
- Samedi : 9H 12H et 14H 18H
- Dimanche : 9H 12H

Eté (du 01/04 au 30/09) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H - 14H 19H
- Vendredi : 14H 19H
- Samedi : 9H 12H et 14H 19H
- Dimanche : 9H 12H

Déchetterie

Nouveau fonctionnement

Dans les prochaines semaines, une carte d'accès sera délivrée à tous les ménages de la Codecom.

Dès que ces cartes seront arrivées en Mairie nous vous en informerons.

Rien de changé pour les particuliers :

1M³ de déchet par semaine, mais la carte devra être présentée.

Les artisans recevront une carte spécifique et, pour eux, le dépôt de déchets sera payant.

Une réglementation plus détaillée vous sera délivrée lors de la distribution des cartes.

Informatique

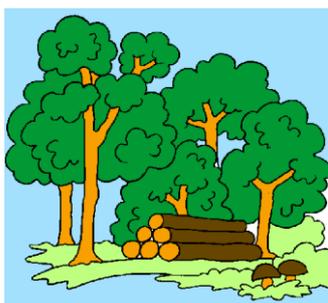
Une dizaine de personnes participent aux cours informatique et découvrent les joies du clavier azerty, de la souris et des clés USB. Le mercredi matin de 10h à 12 h en Mairie. Ces cours sont assurés par M. et Mme PAQUOT retraités de l'enseignement bien connus à Sampigny ainsi que Clémence.



Bois

L'hiver arrive, et le besoin de chauffage aussi. Vu la hausse des différentes énergies fioul, gaz, électricité, le bois de chauffage devient plus économique, un certain nombre d'habitants de notre commune a fait ce choix d'énergie. Deux solutions vous sont proposées, soit la personne façonne son bois elle-même coût 7 €/stère, soit la commune façonne et fait livrer le bois par nos agents techniques coût 39€ le stère.

Après le scolyte du sapin, les hêtres souffrent d'un champignon suite au déficit d'eau, l'arbre peut dépérir en moins de six mois, l'O N F vient de faire un recensement en novembre pour déterminer l'ampleur des dégâts, notre forêt souffre.



Petit rappel ; affouagistes, n'oubliez pas de vous renseigner sur le calendrier de la chasse.... !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Modifiable en fonction des consignes COVID et de l'avancement des travaux salle Mariette Vautrin.

Karaté

Heures des cours :

Renseignements M. Emmanuel Mexique

07.89.36.41.60 / 03.29.90.96.75

Lundi	Jeudi
19h : pour compétiteurs	18h30 : karaté enfants
	19h15 : karaté ados, adultes
	20h15 : karaté contact



Association APPEL

Contacts :

- téléphone : 03.29.90.72.08
- mails : appel@ecole-appel.fr ou caverne@ecole-appel.fr

Site Internet :

www.ecole-appel.fr

Jean-Yves CHIARA

03 29 90 99 13



Cours gym volontaire

Le jeudi de 9h15 à 10h15

Cours de Pilate

Le jeudi de 10h15 à 10h45

à la salle polyvalente Mariette Vautrin

Les cours sont assurés par M Philippe
LARCELET

Présidente ; Mme Monique DEBRAS
06.44.88.35.63

Secrétaire ; Mme Maryse GENTILHOMME

Trésorière ; Mme Bernadette BASSOT

06.31.97.07.42



Rugby Centre Meuse Force 4

Contact :

Ernst.frederic@orange.fr

06 83 53 32 12 par sms uniquement



Sampy'run

L'année qui se termine a été riche en événements sportifs pour l'association SAMPY'RUN avec plus de 50 sorties trail et route et plus de 70 sorties marche.

L'organisation d'une marche et d'une course à pied dans le cadre d'Octobre rose a également été un des temps forts de cette année et a permis de récolter 650€ pour la ligue contre le Cancer.

La saison 2021/2022 vient de débuter et s'annonce avec un programme bien rempli avec notamment des sorties dans les Vosges, la poursuite des marches les jeudis après-midi et les samedis matin, des sorties spécifiques course à pied et trail (fartlek, fractionné et PPG) ainsi que des initiations à la course à pied pour débutants en semaine.



Pour tout renseignement, contacter Manu au 06 07 89 70 68.

SAMPY'RUN vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien.

« Rejoignez-nous sur les chemins, Suivez-nous sur Facebook »

Nouvelle Génération

Nouvelle génération a participé aux manifestations suivantes ;

- 14 Juillet avec la vente de gaufres
- Au marché de Noël du 28 novembre avec vente de gâteaux de Noël, de pains d'épice et chocolats confectionnés par les membres de l'association.



Les **activités habituelles** sont reconduites : jeux et goûters les jeudis AM.

- **Atelier peinture** (depuis 2018) les mardis AM avec Bernadette qui fait une présentation des spécificités ; après l'aquarelle, Bernadette propose le pastel avec portrait. Elle propose la visite d'une exposition aquarelles pour rencontrer des grands maîtres en ce domaine

-**Atelier Patchwork** : créé le 3 octobre 2021 ; les vendredis AM, Blandine nous fait la présentation de son savoir-faire et nous transmet sa passion pour créer de jolis ouvrages. Elle propose la visite du forum international du patchwork à Sainte-Marie aux-Mines.



Par ailleurs, Nouvelle Génération s'associe au **Clos Poincaré** :

-Pour participer à des ateliers intergénérationnels tous les premiers mercredis d'avril à octobre 2022. (Jeux de société avec les enfants du Plan Mercredi)

-21 mai : Nuit des Musées

-4 et 5 juin : Rendez-vous aux Jardins.

-15 juin : Découverte des plantes sauvages avec André L'Hoër le matin, pique-nique à midi et Écriture végétale l'après-midi.

-17 et 18 septembre : Journées du Patrimoine

Projets d'animation :

-Concours de belote, Barbecue intergénérationnel à la baraque de chasse, pêche à la truite à Cousance, Participation au 14 Juillet (gaufres), Participation au marché de Noël en Novembre.

Suite à l'élection le bureau est reconduit comme suit :

- Présidente : Nadine Beauflis ;

-Vice-présidente : Dolorès Lallement ;

-Trésorière : Claudine Da Silva ;

-Secrétaire : Francette Vuillaume ;

-Secrétaire adjointe : Blandine Noël.

La Présidente informe les adhérents que les activités de l'association seront suspendues le temps des vacances scolaires.

Monsieur le Maire prend la parole, félicite la trésorière pour la bonne tenue de ses comptes, et les nouvelles élues. Il confirme que la mairie et la Codecom du Sammiellois qu'il représente seront toujours aux côtés des associations. Il informe l'assemblée que, après avoir rencontré le Sénateur Franck Menonville, une journée à Paris avec visite du Sénat sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.

La Vaillante



La Vaillante a pu renouer avec son traditionnel loto de la Saint Nicolas le 14 décembre.



La brocante semi-nocturne a été une belle réussite.

L'association espère pouvoir organiser le repas dansant de la saint Valentin le 12 février 2022, le loto de printemps aura lieu le 12 mars 2022.

La Grenouillade aura lieu les 25 et 26 juin 2022.

Pour toutes ces manifestations, l'association recherche des bénévoles.

Renseignements au 03.29.90.74.41

DynaSamp



L'année qui s'achève a vu de nombreuses activités annulées pour des raisons sanitaires.

Ce fut le cas notamment pour la traditionnelle chasse aux œufs à Pâques qui a été remplacée par un concours de dessin à l'issue duquel une vingtaine d'enfants ont été récompensés par des chocolats.

La brocante initialement prévue le 26 mai n'a malheureusement pas eu lieu.

Notre marché de Noël quant à lui s'est tenu le 28 novembre pour le bonheur de tous avec 43 exposants qui ont su apporter un peu de rêve et de gaieté à notre fidèle public venu en nombre.

Le programme que nous avons retenu pour l'année qui débute, sous réserve que la situation sanitaire le permette, est le suivant :

Chasse aux œufs de Pâques : lundi 18 avril 2022

Brocante : jeudi 26 mai 2022

Festivités du 14 juillet

Halloween : 30 octobre 2022

Marché de Noël : 27 novembre 2022 (à confirmer)



L'association DYNASAMP vous présente dès à présent tous ses vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2022.

L'équipe DYNASAMP



Repas des aînés.



Le 7 octobre 2021, le CCAS et la Mairie ont réuni 76 personnes de plus de 65 ans autour d'un bon repas concocté cette année par le traiteur local Eddy Moriot, Les Saveurs meusiennes. Ils furent accueillis salle Mariette Vautrin dans les conditions sanitaires en vigueur. Après le petit mot d'accueil du Maire accompagné par Michele Arrougé (présidente du CCAS), des adjoints et de nos Conseillers départementaux, Freddie Serré et Serge Nahant, vint le moment d'honorer les doyens de l'assemblée. Madame Carchon et Monsieur Gilbert furent gâtés par la Mairie et par les élus départementaux.

Puis après l'apéritif, ce fut le moment du repas convivial, ensuite un peu de musique et spectacle de danse avec les demoiselles de la compagnie barisienne 'Histoire d'elles'. Vers 16h30 les employés communaux étaient conviés au dessert. Cette belle après-midi se termina en musique et grâce à la discipline de tous personne ne fut malade, le virus était resté dehors.

St NICOLAS



Le 5 décembre 2021, le St Nicolas est venu distribuer des confiseries aux enfants sages réunis salle Mariette VAUTRIN. Quelques enfants de Mécrin et de Ménil aux bois scolarisés à Sampigny ont participé à la fête.

Juste après, le conteur Pierre LOMBARD nous a fait rire en racontant des histoires d'animaux lors de son spectacle « Même pas peur ! ».

A noter que le bénéfice de la buvette organisé par DynaSamp a été reversé intégralement au Téléthon.

MERCREDIS RÉCRÉ

ATIFS

Nous vous rappelons que les mercredis récréatifs sont accessibles à tous les enfants de Sampigny scolarisés de 3 ans à 11 ans, chaque mercredi en période scolaire, à la salle Mariette Vautrin de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires modulables à la demande des parents) et permettent aux parents de confier leurs enfants en toute tranquillité à des animateurs compétents. Des thèmes sont définis pour l'année par session en collaboration avec toutes nos associations sportives et culturelles.



Si cela vous intéresse, nous vous invitons à inscrire vos enfants au secrétariat de mairie, par mail :

mairie@sampigny.fr ou par téléphone au 03.29.90.70.44.

ASSISTANTES MATERNELLES.



Nom/Prénom	Adresse	Téléphone	Nb de place temps complet
GUILLET Dyane	SAMPIGNY – 7 rue de l'Eglise	06.35.10.33.72	4 dt 1 de + 22 mois et 1 de + 3 ans
LEMAIRE Sabine	SAMPIGNY – 1 rue du 10eme Chasseur	03.29.90.74.01	4 dt 2 de + 3 ans
PETITCOLIN Francine	SAMPIGNY – 31 rue Henriette de Lorraine	06.80.15.52.02	4 dt 2 de + 3 ans
RIVIERE Valérie	SAMPIGNY – 4 rue de la Motte	03.29.90.94.02	2 de + 3 ans
MAX Alice	SAMPIGNY- 86 rue Raymond Poincaré	03.29.91.30.90 06.69.91.89.00	3 dt 2 de + 2 ans



Dates ATELIERS RAM JANVIER/FEVRIER 2022

Date et heure : entre 9h15 et 12h00	Activité	Lieu
Mercredi 5 janvier	Galette des rois	Saint Mihiel, au relais familles 13 rue sur Meuse
Mercredi 12 janvier	Galette des rois	Sampigny, à la salle des fêtes
Mercredi 19 janvier	Galette des rois	Lacroix/Meuse, à la salle socioculturelle
Jeudi 20 janvier	BIBLIOTHEQUE	Saint Mihiel, RDV à 9h50
Mercredi 26 janvier	relaxation ludique	Koeur-le-Petite, à la salle des fêtes
Jeudi 27 janvier	Atelier intergénérationnel	Saint Mihiel, au tiers lieu 13 rue sur Meuse

Date et heure : entre 9h15 et 12h	Activité	Lieu
Mercredi 2 février	Chandeleur	Sampigny, à la salle des fêtes
Jeudi 3 février	Bibliothèque	Saint Mihiel, RDV à 9h50
Mardi 15 février	BABY GYM	Lacroix/Meuse, au DOJO
Jeudi 17 février	Château gonflable	Sampigny, à la salle des fêtes
Mercredi 23 février	bouteilles sensorielles	Saint Mihiel, au relais familles 13 rue sur Meuse
Mercredi 2 mars	CARNAVAL	Sampigny, à la salle des fêtes
TOUS LES MARDIS à 10h40	Bébé nageurs	Saint Mihiel, à la piscine

La renouée du Japon.

Une plante hautement invasive

Risques et conséquences



Originnaire de l'est de l'Asie la renouée asiatique a été introduite en Europe pour ses caractéristiques ornementales et représente aujourd'hui une menace pour la biodiversité autochtone. La renouée du Japon est également un danger pour l'activité économique au vu de ses rhizomes (partie souterraine de la plante) très résistants qui peuvent endommager les infrastructures aux alentours

L'élimination : un enjeu économique

La reproduction via les rhizomes constitue son principal moyen de multiplication. Il est généralement admis qu'un morceau de rhizome supérieur à 10cm peut suffire à la reprise de la plante. Un des principaux facteurs de dissémination est dû aux mauvaises pratiques lors des opérations d'éradication, notamment le choix de mauvaises filières de traitement des terres contaminées.



Zoom sur la renouée du Japon

Le terme de renouée asiatique est généralement utilisé pour regrouper trois espèces de plantes herbacées de la famille des Polygonacées la renouée du Japon (*Reynoutria Japonica*), la renouée de Sakhaline (*Reynoutria Sachalinensis*), et leur hybride, la renouée de Bohème (*Fallopia x Bohemica*).

Le nom de Renouée du Japon est souvent employé pour désigner les trois espèces de manière indiscriminée, probablement car elles sont visuellement très similaires et que cette dernière est la plus répandue [EPPO, 2017].

Hors de leur zone native d'Asie de l'Est, ces plantes sont considérées comme hautement envahissantes, la renouée du Japon étant par exemple recensée dans la liste des 100

espèces les plus problématiques de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Introduites en Europe au début du 19^e siècle comme plantes ornementales, elles se sont rapidement propagées dans le milieu naturel et représentent aujourd'hui une menace pour la biodiversité autochtone.

Caractéristiques et prolifération

Ces plantes possèdent de nombreuses caractéristiques favorisant leur implantation au détriment de la flore locale :

- croissance rapide et précoce générant un fort ombrage,
- libération de composés allopathiques
- tolérance à une large gamme de milieux,
- accaparement des ressources en azote par transfert de celui-ci des feuilles au rhizome avant leur chute et reproduction végétative par le biais de ce même rhizome, dont un fragment de seulement 0.7 g est susceptible de se régénérer en une nouvelle plante.

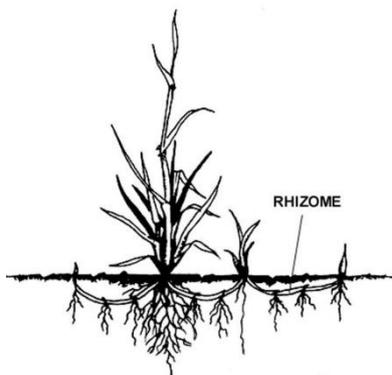


Les renouées envahissantes sont aujourd'hui bien implantées dans la majorité des pays européens et génèrent de nombreux impacts:

- Pertes de biodiversité,
- Dégradation d'infrastructures,
- Augmentation de l'érosion des berges et des risques d'inondation,
- Fermeture d'accès à des plans d'eau,
- Masquage de la signalisation routière...

De fait, ces plantes entraînent des coûts importants pour les États qui s'expliquent par la difficulté de lutter contre les renouées, en lien avec leur résilience exceptionnelle et les risques de dispersion associés à la plupart des opérations de gestion.

Rhizomes de renouées : attention danger !



La renouée est également un danger pour l'activité économique à cause de ses rhizomes (partie souterraine de la plante). Présentant la caractéristique d'être très résistants, ils peuvent endommager les infrastructures aux alentours.

Un des principaux facteurs de dissémination tient précisément dans la mauvaise pratique lors des opérations d'éradication, notamment le choix de mauvaises filières de traitement des terres contaminées.

Photos... De classe 1994-1995

